

## LE POING



Journal de la section départementale CGT Finances publiques de l'Isère  
Numéro 21  
janvier 2026

**EDITO 2026, LES BELLES PROMESSES !**

Dans ses vœux, notre directrice générale nous indique que, **pour renforcer le collectif de travail, il faut s'intéresser « aux conditions de travail globalement des agents »**. Elle dit également que l'exigence doit rimer avec bienveillance et ensuite qu'on pourrait mettre un peu plus d'humanité tout simplement dans les rapports entre les collègues, pas toujours aller plus vite et prendre aussi le temps de s'écouter. Mais qu'est-ce que l'on constate sur le terrain, c'est-à-dire sur le plancher des vaches ?!

Jamais nous n'avons eu autant de remontées de collègues en souffrance. Et tout cela à cause du manque d'effectifs, de reconnaissance et de formation. On ne donne pas le temps aux nouveaux agents de se former et d'apprendre le métier. Il faut être opérationnel tout de suite !

**Le collectif ?** On interdit parfois aux collègues de poser des questions parce qu'ils sont censés tout savoir après leur stage. Surveillance, suspicion, isolement, voilà la triste réalité de beaucoup trop de collectifs de travail aujourd'hui. **Où est la bienveillance ? L'humanité ? L'écoute ?** Les collègues ne sont pas plus écoutés que leurs représentants. D'ailleurs, ces derniers ne sont même pas cités par la directrice générale ! Pas une fois ! Lorsqu'elle aborde le thème des élections de l'année 2026, elle ne fait référence qu'aux élections municipales mais pas aux élections professionnelles qui auront pourtant bien lieu en décembre.

**Un petit paragraphe sur le handicap : c'est une priorité...** Alors là, nous pouvons avoir peur, car quand on voit comment est traité l'accompagnement des usagers pour la facturation électronique (pas de moyens humains supplémentaires) qui est pourtant une des grandes priorités de l'année, je crains qu'au-delà des déclarations il n'y ait pas grand-chose et que les personnes en situation de handicap soient toujours aussi maltraitées.

Et puis j'allais oublier, **nous sommes des ambassadeurs maintenant...**

D'accord, mais alors il va falloir rajouter des chiffres sur la fiche de paye !!!

Bref à la CGT, nous savons bien que trop souvent, les belles promesses s'évaporent. C'est pourquoi nous serons à vos côtés pour vous défendre et pour engager toutes les batailles revendicatives nécessaires à l'accomplissement de nos missions et à notre bien être au travail.

**Nos priorités revendicatives 2026 (liste non exhaustive) :**

- rattrapage des pertes de pouvoir d'achat
- rétablissement de la GIPA
- augmentation du point d'indice de 10 % minimum
- pas d'augmentation des tarifs de la restauration collective
- retour aux règles de mutation à l'ancienneté pour tous les grades
- maintien du tableau général des emplois
- comblement des vacances de postes et créations d'emplois statutaires
- création d'une cellule dédiée avec embauche de personnel pour répondre aux questions sur la e-facturation
- remboursement de toutes les nuitées lors des formations professionnelles

Avec quel argent ?

Le rapport d'OXFAM répond, il n'y a jamais eu autant de milliardaires en France :

**« A l'échelon national, les 53 milliardaires français sont désormais plus riches que plus**

**de 32 millions de personnes réunies, dans un pays de 69 millions d'habitants. Cette explosion des richesses de quelques-uns intervient alors que le niveau de pauvreté en France a atteint 15,4% en 2023 selon l'Insee. »**

Et nous ? Et nos salaires ? Nos aides sociales ? Nos emplois ? Nos services publics ? Nos retraites ? Pas d'argent ? Si, mais il doit être redistribué et la DGFIP est l'outil essentiel pour cette mission.

Stop à la casse de la DGFIP. De l'argent pour la DGFIP et pour tous les services publics, pas pour la guerre !

**La CGT Fip 38 vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2026 !**

**« 53 milliardaires français sont désormais plus riches que plus de 32 millions de personnes réunies »**

**FORMATION PRO :  
RENDEZ LES STYLOS !**

Thomas MANSUTTI

**E-FACTURATION :  
MALAISE DANS LE SIE**

Sophie ABONDANCE

**AU SPECTACLE !**

Marion FERIAUD

# FORMATION PROFESSIONNELLE : RENDEZ LES STYLOS !

**Tel un nouveau TIKTOK trucs et astuces de Papy Truc, notre directeur a dégotté une nouvelle méthode pour faire des économies.**

Toi aussi tu veux faire des économies en moins de 5 minutes ? Clique sur le petit pouce bleu et active la cloche, ça ne prend que quelques secondes, et ça ne coûte rien.



## **TUTO : faire des économies sur les formations professionnelles à la DGFIP.**

Vous avez fait l'erreur de restructurer ? Les agents sont mécontents et doivent changer de métier brusquement après la suppression de leur service ou de leur poste ? Pas de panique, ce petit tuto va vous aider à faire des économies de DINGUE !

**Étape 1 : relire la note départementale du 1<sup>er</sup> juillet 2016 sur les remboursements de frais et la réinterpréter à sa manière** (en prétextant avoir fait une erreur de lecture).

C'est facile, il suffit de s'appuyer sur la ligne suivante : « Les frais d'hébergement sont pris en charge si vous êtes en formation pendant la totalité de la période comprise entre 0 heure et 5 heures ». Nous avons bien compris que pendant 2 jours consécutifs de formation, nous sommes considérés en formation pendant toute la durée du stage et donc également entre 0h et 5h du mat. Mais c'est pas grave, il faut surjouer la naïveté et prier pour qu'aucun agent n'ait ni la force ni le courage d'aller au Tribunal Administratif pour contester.

**Étape 2 : Rembourser les trajets aller-retour au lieu des nuitées.**

Malheureusement, à ce stade, il va falloir quand même ouvrir le porte-feuille, et même si vous êtes un gros rat ! Ne rien rembourser du tout sur des formations professionnelles serait beaucoup trop voyant et provocateur pour votre public. Vous risquez de perdre à coup sûr. Mais rassurez-vous, avec les temps de trajet pour aller sur LYON, vous en découragerez plus d'un et vous économiserez en misant sur les renoncements en masse aux formations. Ci-dessous, des exemples de temps de trajets depuis quelques résidences administratives de l'Isère.

- Saint Marcellin – Lyon : 2 trains, 3h de trajet
- La Côte-Saint-André – Lyon : 1 bus + 1 train, 2h15 de trajet
- Voiron – Lyon : 1 train, 1h30 de trajet
- Grenoble – Lyon : 1 train, 2h de trajet

C'est sûr que faire entre 4 et 6 h de trajet aller-retour pour des formations de 5 h, ça va en refroidir plus d'un !

**Étape 3 (important) : Ne surtout pas communiquer sur le sujet.**

C'est une étape cruciale pour la réussite de votre projet. Répondre uniquement aux sollicitations individuelles et éviter que ne se créent des collectifs, qui pourraient mettre à mal votre beau dispositif. Et puis, quoi de mieux qu'une bonne surprise pour commencer 2026 du bon pied !?

**Étape 4 : refuser tous les états de frais.**

Cliquer sur « rejeter » dans FDD des collègues ayant DÉJÀ effectué leur formation et qui ont déjà payé leur hôtel (économie de ouf).

Et voilà, toi aussi tu gères une administration d'État ? Alors n'hésite pas à liker et à appliquer ce procédé chez toi !



**Toi non plus, tu n'as pas aimé ce tuto ?**

Ce changement impose aux collègues d'effectuer les trajets aller-retour quotidiennement, notamment sur le CFP de LYON avec comme conséquence, des temps de voyage disproportionnés avec beaucoup de fatigue induite. **Cela va entraîner un renoncement aux formations !** Alors même que du fait de vos restructurations incessantes, de plus en plus d'agents doivent changer de service ou de métier !

**Par conséquent, nous vous demandons de revenir à une interprétation plus juste et ainsi continuer d'effectuer le remboursement forfaitaire de toutes les nuitées du personnel en formation pour une durée supérieure ou égale à 2 jours permettant à chacun.e, quel que soit son lieu de résidence familiale, d'exercer sans contrainte ni pénalité, son droit à la formation.**

**Signons toutes et tous massivement la pétition départementale !** (cf pièce jointe dans la lettre d'info mensuelle de janvier de la CGT Fip 38)

# FACTURATION ELECTRONIQUE : LA DOUBLE PEINE !

C'est le grand chantier de l'année 2026, allez ? tout le monde sur le pont ! Mobilisation générale !

Si on suit toute la com', la facturation électronique c'est tout bénéf !

**Le slogan : « Plus juste, plus simple, plus efficace », ça sonne comme une devise olympique mais quel est le revers de la médaille ?** Et si nous sommes toutes et tous invité.es à donner le meilleur de nous-mêmes, quel en sera le prix pour les agent.e.s dits de base des SIE ?

Au vu de la présentation du dispositif d'accompagnement des usagers vers cette gigantesque réforme, on ne peut que s'inquiéter. **En effet, chaque SIE du département de l'Isère devra contribuer et faire de lourds efforts :**

1 ETP (Equivalent Temps Plein) par SIE de moins de 30 ETP devra être consacré à l'assistance téléphonique chaque jour ouvré (soit du lundi au vendredi de 8h30 à 18h) et 2 ETP pour les SIE

de 30 ETP et plus, de février à septembre 2026, en renfort des centres de contact des professionnels.

Où trouver ces marges de manœuvre ? Quelle autre mission sacrifier ? Cela n'est pas dit dans la note !

**Mais pour l'ensemble des personnels des SIE, c'est bien la double peine (sans augmentation de salaire, ni quelconque prime ou indemnité compensatoire !), car oui en Isère, nous ne sommes pas couverts par un Cc PRO, donc on devra aussi répondre aux sollicitations directes sur les lignes téléphoniques standards de chaque service (et aussi aux E-contacts et aussi aux mails).**

De plus, les agent.e.s des SIP pourront également être amené.es à renseigner les entrepreneurs individuels via les canaux habituels (cf la note du 11/12/2025 relative au dispositif).

Toutes et tous dans le même bateau, c'est une priorité !

C'est encore notre Directrice Générale qui en parle le mieux : *« Et voilà, c'est la priorité de la DGFIP, donc on va y mettre les moyens, c'est aussi ça qui est formidable, je crois dans cette administration. Tout le monde derrière cet objectif. »*

Mais qu'on se rassure, cette mobilisation sera proportionnée et ajustée au fil de l'eau !

Il ne faudrait pas surconsommer de la ressource !

On navigue plus ou moins à vue, mais la DG prévoit quand même un pic d'appels en mai, juin, juillet 2026 suite à une campagne de communication nationale, ça tombe bien, c'est aussi une période de grosses échéances pour les liasses fiscales et les déclarations de TVA CA12 entre autres !

**Alors est-ce vraiment le meilleur moment pour être mobilisé sous les drapeaux de la e-facturation en appui des Cc PRO sous-dimensionnés et non déployés sur l'ensemble du territoire ?!** On craint vraiment des débordements ! On nous parle de vacations téléphoniques limitées pour une période ponctuelle, mais alors qu'on embauche des vacataires ! Pour une fois que ça rentre parfaitement dans le cadre d'une tâche spécifique pour un temps compté ! Mais qu'en est-il des moyens humains et du budget alloué à cette réforme majeure ?

**Et puis c'est quoi ce travail supplémentaire qu'on nous demande de faire ?** c'est juste aider les professionnels à s'approprier la réforme, c'est juste les orienter, c'est juste les renvoyer vers des plateformes, vers des éditeurs de logiciels, vers des comptables et des banques, et tous ces prestataires divers et variés ont en commun de relever tous du secteur privé ! En bref, allez voir ailleurs ! La DGFIP vous accompagne pour «un choix serein et éclairé» d'un partenaire privé !

Alors qu'est-ce qu'on doit vraiment gérer en interne ? La fiabilisation du référentiel des OCFI (Occurrences Fiscales) de TVA qui nourriront l'annuaire de la facturation électronique recensant les assujettis peut-être ? Là aussi, ça va être du boulot ! Il y aura des listes mais aussi beaucoup d'appels et de mails à traiter à ce sujet. Mais cette fiabilisation est-elle calibrée en termes de charges et de ressources

humaines ? La DG communique à tout-va, mais bizarrement pas sur ces « détails » ! et on sait que c'est dans les détails que gît le diable, donc pour arrêter de tirer le diable par la queue, nous revendiquons :

- **renoncer à la contribution des SIE en renfort téléphonique des Centres de contact PRO (et surtout quand un département comme celui du 38 n'est rattaché à aucun !),**
- **recruter du personnel de renfort dans une cellule dédiée,**
- **ne pas dégrader encore nos conditions de travail par du travail à la tâche,**
- **augmenter nos rémunérations,**
- **créer des emplois statutaires pour faire face à l'ensemble de nos missions de service public sans les externaliser !**





# SPECTACLE DE NOËL : UN AUTRE CHOIX EST POSSIBLE !

Le spectacle de Noël est subventionné par la SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) et financé par le ministère de l'Intérieur (Préfecture), les Finances, la DDT et par d'autres ministères pour tous les agents de l'Isère et leurs enfants inscrits jusqu'à l'âge de 14 ans. Pour 2025, la SRIAS a subventionné le spectacle à hauteur de 26 000€.

Au début de chaque année, en groupe de travail, nous devons choisir le spectacle de Noël. Pour 2025, notre choix s'était porté sur le spectacle du « Roi Lion » et nous n'avions pas retenu les spectacles sur glace car ceux-ci avaient été largement choisis les dernières fois et notre but était de nous renouveler.

Lors de ce groupe de travail, nous avons déploré que l'ensemble des dates pour les spectacles soit positionné le week-end et non le mercredi comme précédemment. Les agents de la Préfecture et des autres ministères n'ayant pas d'autorisation d'absence pour s'y rendre.

De plus, la déléguée à l'action sociale nous informait que les propositions sont plutôt le week-end, car les producteurs de spectacle qui louent les grandes salles doivent rentabiliser leur location sur plusieurs séances. Ils arrivent difficilement à rentrer dans leurs frais le mercredi, car ils ne vendent pas l'intégralité de leurs billets pour ce jour de semaine.

Cependant, l'horaire matinal semble peu approprié pour un spectacle de Noël et surtout pour les agents du Nord Isère qui doivent se lever encore plus tôt !

En 2020, lors d'un sondage effectué auprès des agents, 79 % de ceux-ci avaient répondu que le jour qui convenait le mieux était le mercredi, 18 % pour le samedi et 3 % pour le dimanche.

Notre déléguée a porté notre souhait lors de la commission de sélection en Préfecture.

Les services sociaux de la Préfecture n'ont pas tenu compte de notre choix. C'est donc le spectacle « Le cirque d'Ukraine sur glace » qui a été retenu.

Faute d'obtention de leur visa dû au contexte international, leur tournée en France a été annulée. C'est donc en urgence qu'un autre prestataire a été choisi pour assurer le spectacle à la patinoire de Grenoble.

**Vos élus en CDAS n'ont été prévenus qu'une semaine avant l'ensemble des agents.**

A ce jour, nous n'avons pas eu les retours du sondage, mais il apparaît qu'un certain nombre d'entre vous aient été déçus par la qualité de ce spectacle (pas de fil conducteur, pas assez Noël, etc.).

Nous déplorons que le choix final revienne toujours à la Préfecture et ceci alors même que nous avons le même nombre d'agents.

Nous demandons à pouvoir assister à la réunion qui se tient en Préfecture pour le choix du spectacle.

Nous revendiquons en tant que représentants des personnels de la DDFIP38 la possibilité de choisir une date et un spectacle de Noël mieux adaptés aux besoins des familles de notre administration.



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Prise de contact, demande d'adhésion (bulletin à scanner et à envoyer)                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                |
| NOM :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Prénom :                                                                                       |
| Service :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Résidence :                                                                                    |
| Mail :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Je veux adhérer : <b>OUI</b> <input type="checkbox"/> j'hésite encore <input type="checkbox"/> |
| CGT Finances Publiques Isère<br>38-40 Avenue Rhin et Danube-38047 Grenoble Cedex 2<br>Tel CFP Rhin et Danube : 04 76 39 38 74 (interne : 3834)<br>Mail : <a href="mailto:cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr">cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr</a><br>Site : <a href="http://www.financespubliques.cgt.fr/38/">http://www.financespubliques.cgt.fr/38/</a> |                                                                                                |

OU  
adhérer ici

